Publié sur *REEA* (http://www.ree-auvergne.org)

Un nouvel appel à projets pour les aires éducatives [1]

OFB
contact@trousseaprojets.fr [2]

Dates:
Mercredi 1 Juin 2022 - Vendredi 23 Septembre 2022
Territoire:
Rayonnement national

En détails:

Pour l'année scolaire 2022-2023, un nouvel appel à projets de 600 000 € est ouvert pour poursuivre l'accompagnement et le développement du réseau d'aires éducatives sur l'ensemble du territoire français*.

Cet appel à projets vise les écoles, établissements scolaires ou les structures – souvent d'éducation à l'environnement - qui accompagnent la mise en place des projets d'aires éducatives tout au long de l'année.

En deux ans, l'Office français de la biodiversité aura débloqué 1,2 millions d'euros pour financer les projets d'aires éducatives.

Pour les projets qui seront dans leur 1ère année à la rentrée scolaire 2022-2023 :

* dépôt des candidatures du 1er juin au 23 septembre, sur le site Démarches simplifiées [3] (nouveaux).
* la subvention de l'OFB représente 3 200 € nets de taxe maximum par projet. Et au minimum 2 000 euros.
* une inscription sur le portail de la démarche Sagae [4] doit impérativement être faite pour que votre dossier puisse être pris en compte.

En image:

[5]

[1] http://www.ree-auvergne.org/actualite/un-nouvel-appel-projets-pour-les-aires-educatives
[2] mailto:contact@trousseaprojets.fr
[3] https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projet-soutien-nouvelles-aires
[4] https://sagae.ofb.fr/
[5] http://www.ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/actus/images/ate-saint-sylvestre-limousin-t-bella.jpg?itok=gyEbsTSt&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic